

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB
OBJET

**Dénomination de
voirie : quai Auguste
ROCHAIX**

N° D_104_2023 (Service Urbanisme)

L'an deux mil vingt-trois, le 03 juillet à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 27 juin deux mil vingt-trois et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoint au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, M. LEMOINE, Mme MEUNIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. JÉGO, Mme PINTO JANEIRO, Mme ZAIDI, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme ADANUR représentée par Mme IVAKHOFF, Mme IN représentée par M. BELEK, Mme LACHEMI représentée par M. REGUIG, M. MALONGA représenté par Mme CORNEILLAN, M. MEBARKI représenté par Mme CHOISY, M. MONIER représenté par M. ESPARRAGA, M. DEYDIER représenté par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON.

DATE
D'AFFICHAGE

Secrétaire de séance : Mme CAMACHO

04 juillet 2023

~~~~~

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

présents

votants

La ville de Montereau a été sollicitée par les descendants de la famille ROCHAIX pour honorer la mémoire de leur arrière grand-père en donnant son nom à une rue de la commune, en hommage à ses actes de résistance au cours de la seconde guerre mondiale.

Monsieur Auguste ROCHAIX, titulaire de la Médaille militaire et de la Croix de guerre, est le premier résistant de Montereau à avoir été fusillé par les troupes allemandes le 19 juin 1940 devant l'école de la Poterie à Montereau. Une plaque commémorative est posée sur le mur de l'école de la Poterie devant l'entrée du 13 quai d'Yonne.

Il est proposé de procéder à la dénomination de la voie située à proximité immédiate de l'école de la Poterie et longeant la Seine parallèlement à la Rue Port des Fossés jusqu'au bout de la rue de la Pépinière Royale :

- Quai Auguste ROCHAIX.

Par courrier en date du 19 juin 2023, la famille a donné son accord sur cette dénomination.

VU l'avis favorable de la 4<sup>ème</sup> commission en date du 29 juin 2023.

.../...

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITE :**

- De procéder à la dénomination de la voie située à proximité immédiate de l'école de la Poterie et longeant la Seine parallèlement à la Rue Port des Fossés jusqu'au bout de la rue de la Pépinière Royale :
  - Quai Auguste ROCHAIX.
- De matérialiser cette dénomination sur les documents graphiques et la liste des rues de la commune.
- D'autoriser Monsieur le maire ou son délégataire à signer tous actes et documents aux effets ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



*James Chéron .*

James CHÉRON